Ligne 2 • Bellepierre • La Montagne

TELEPHERIQUE URBAIN

Premier réseau de téléphériques urbains de France.

Septembre / Décembre 2017

CONCERTATION PRÉALABLE

L'HEURE DU BILAN ET DES CHOIX

Un projet de la Communauté d'agglomération du Nord de la Réunion sur le territoire de Saint-Denis

CINOR

VILLE DE SAINT DENIS

CINOR

Communauté intercommunale
du Nord de La Réunion

PARTENAIRES

VILLE DE SAINT DENIS

Ville de Saint-Denis

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

egis

Groupe international d'ingénierie,
de montage de projets et d'exploitation,
filiale de la Caisse des Dépôts

biotope

Ingénierie écologique

sodiac
Bâtir ensemble

Société d'aménagement

MISSION COMMUNICATION-CONCERTATION

FACTO
SAATCHI & SAATCHI

Agence conseil en communication

rp' run concept

Cabinet conseil en relations publics

la SDI

Ensemblier du débat public,
expert en stratégie de concertation

SOMMAIRE

Page 4

• Une concertation exemplaire pour le premier réseau de téléphériques urbains de France

Page 5

• L'essentiel du projet

Page 6

• Les outils de communication de la concertation

Page 8

• Les réunions de préparation

Page 9

• Retour sur la réunion de lancement de la concertation

• **Les trois rencontres de proximité :**
9 octobre : Bellepierre
12 octobre : Montagne 8e
31 octobre : Montagne 15e

Page 10

• Les réponses aux questionnaires

Page 11

• Les enjeux abordés

Page 13

• Analyse des contenus recueillis

Page 15

• Les engagements de La Cinor

Page 16

• La réunion de restitution

Page 18

• Revue de presse

Page 19

• Tracé du premier réseau de téléphériques urbains de France

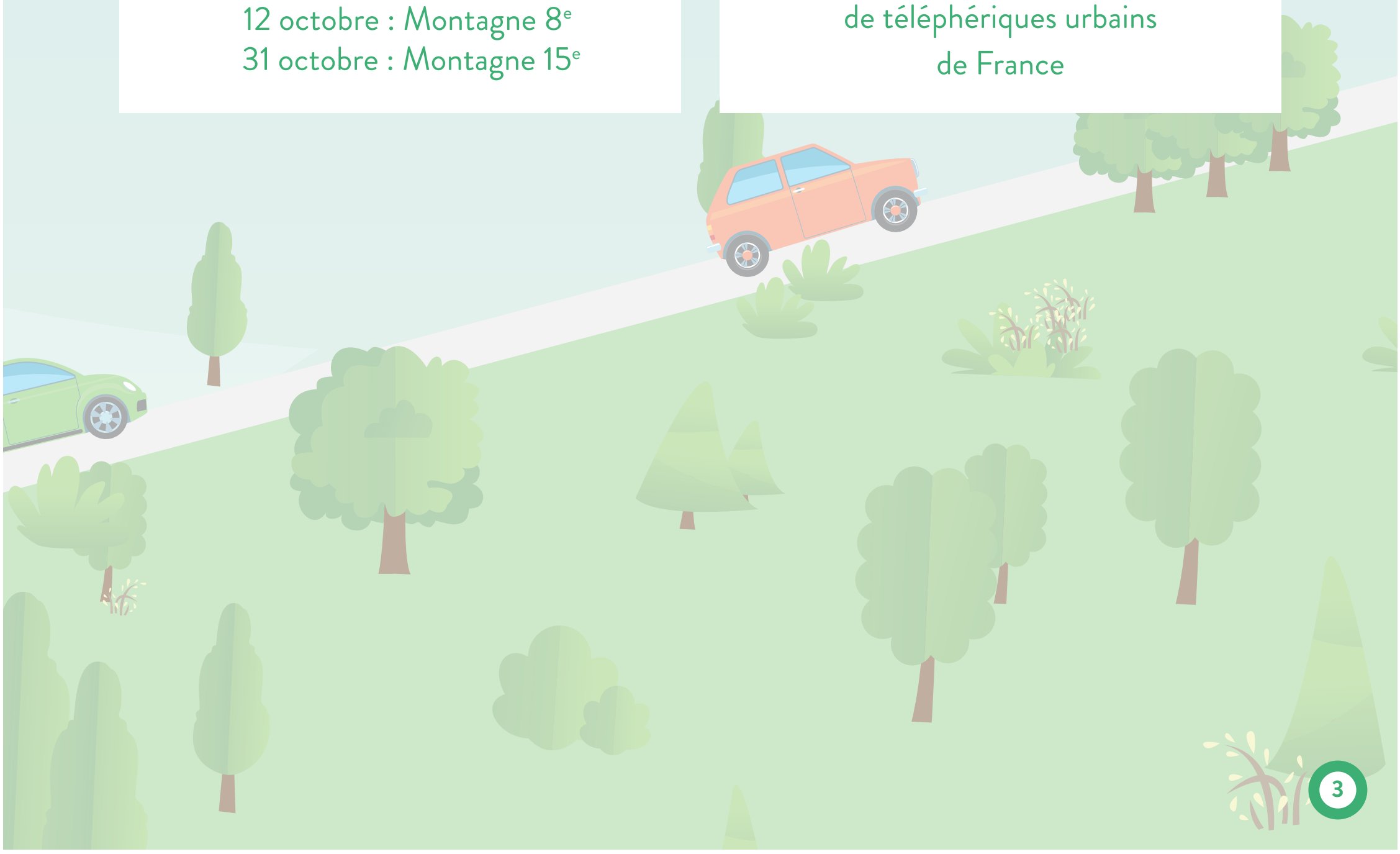

UNE CONCERTATION EXEMPLAIRE POUR LE PREMIER RÉSEAU DE TÉLÉPHÉRIQUES URBAINS DE FRANCE

Cette concertation préalable sur la ligne envisagée entre les quartiers de Bellepierre et de La Montagne à Saint-Denis-de-la-Réunion est intervenue quelques mois après la première phase de concertation menée sur le projet de ligne devant raccorder d'ici 2019 les quartiers du Chaudron, Moufia et Bois-de-Nèfles.

Cette première concertation qui avait eu lieu entre novembre 2016 et février 2017 avait permis de collecter plus de 1 000 contributions au total. Près de 350 personnes avaient assisté aux réunions publiques organisées durant cette période. Cette mobilisation avait permis à la Communauté d'agglomération du Nord de la Réunion (CINOR) d'améliorer son projet en tenant compte de ces avis. Ainsi les élus de la CINOR ont choisi d'adapter le tracé et ont souhaité réduire le coût du projet en supprimant une station prévue initialement. C'est sur la base de cette concertation réussie que la CINOR a lancé la concertation sur son deuxième projet de téléphérique urbain afin de constituer un réseau desservant les hauts de la ville de Saint-Denis-de-la-Réunion, réseau qui devra se connecter avec le réseau urbain de bus Citalis et en particulier avec les lignes de transport en site propre (TCSP) puis avec le futur réseau de transport régional en projet.

Cette deuxième concertation a dépassé la première par la quantité de propositions recueillies (1139 au total), fruit d'un dispositif de mobilisation conjuguant réseaux sociaux et actions de terrain.

Comme elle s'y était engagée lors de la concertation sur la première ligne de téléphérique urbain, par sa délibération du 29 juin 2017, la CINOR a appliqué la Charte de la participation du public* :

-le porteur de projet a "fait appel à un tiers garantissant le processus participatif" : un cabinet indépendant a été missionné pour garantir la prise en compte de tous les points de vue et leur restitution ;

- Lors du lancement, puis à chaque étape du projet, "le processus décisionnel a été précisé, et notamment la place de la participation du public ainsi que le degré de participation du public prévu" ;

- Grâce au site internet dédié et aux expositions qui ont eu lieu dans les différents quartiers, le public a eu "accès, dans les limites définies par la loi, à une information complète, transparente, sincère, pertinente et intelligible, tout au long de l'élaboration du projet, de sa conception à sa réalisation et à sa mise en œuvre" ;

- Enfin, le tiers garant a produit un bilan "qui résume la façon dont s'est déroulée la participation, relevant les points de convergence et de divergence résultant des débats" et le porteur de projet (la CINOR) a tiré son propre bilan "qui explicite, en la motivant, la manière dont il a pris en compte ou non les contributions du public dans son choix final".

Ce sont tous ces éléments qui sont réunis dans ce bilan qui marque la véritable émergence de ce premier réseau de téléphériques urbains de France et la réalisation de deux concertations préalables qui se veulent exemplaires. Bonne lecture !

Gérard Maillot, Président de la CINOR

L'ESSENTIEL DU PROJET

- Etudes préalables 2016
- Concertation sept-oct 2017
- Passations des marchés publics 2018
- Arrêt projet définitif 2019
- Début des travaux fin 2019
- Mise en service 2021

LA FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

L'objectif de la CINOR est d'améliorer les temps de parcours, de créer une alternative performante à la route (la RD41) soumise aux aléas naturels et de préserver au maximum l'environnement. Il s'agit à la fois de faciliter l'accès à la Ville au plus grand nombre mais aussi d'offrir au plateau de la Montagne de nouvelles opportunités de développement urbain, économique et touristique. Au-delà de l'infrastructure propre au téléphérique urbain, le projet intègre le développement de l'intermodalité en site propre.
Cette démarche s'inscrit dans la perspective d'un développement durable du territoire. Elle nécessite de redéfinir le transport public dans sa globalité tout en assurant la continuité des trajets dans les quartiers de la Montagne à forte densité et en plein essor.

L'AMBITION DU PROJET

Accompagner le développement économique et urbain en limitant les impacts au sol et en préservant les espaces disponibles, ainsi que la faune et la flore de ces secteurs.

- **Relier ces quartiers entre eux et mieux "distribuer" le territoire de la CINOR**
- **Faciliter la vie quotidienne, tout en renforçant le rayonnement et l'attractivité de La Montagne**
- **Offrir un mode de déplacement sûr, rapide et silencieux, accessible au plus grand nombre**
- **Faire des stations des lieux de vie animés renforçant les centralités de quartier.**

Le tracé : 1,3 KM	+ de 3000 voyageurs/jour	Temps de trajet : 5 mn	2 stations	Budget : entre 25 et 30M €

LES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA CONCERTATION

Mise en situation 3D

© Zone Up / MGA

Espace collaboratif

Exposition borne numérique

- Au siège de la **CINOR**
- À l'hotel de ville de Saint-Denis
- À la mairie annexe du 8ème à La Montagne

Dépliants

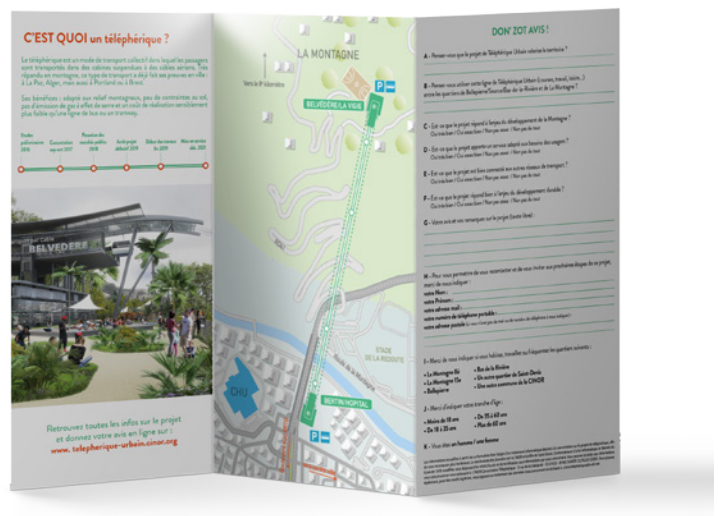

Réseaux sociaux

Presse quotidienne

Site internet

Mise en situation

Campagne d'information

LES RÉUNIONS PRÉPARATOIRES ET LES ACTIONS DE MOBILISATION

RAPPEL

La concertation a été lancée officiellement le 29 septembre 2017. Elle s'est appuyée sur un réseau de relais qui ont pu aider à animer et démultiplier les actions de concertation, avec pour objectif de toucher le maximum de participants. Ces relais avaient un double rôle : recueillir l'expression du public pour éclairer les décisions futures mais aussi informer sur le projet et recueillir des avis, des remarques et des contributions.

Cette mobilisation des relais a commencé par les membres des conseils de secteurs concernés, du Conseil citoyen et du Conseil des jeunes dyonisiens, elle s'est poursuivie avec la réunion de préparation avec les agents des directions concernées de la Ville de Saint-Denis-de-la-Réunion mais aussi avec les lycées et enseignants du Lycée Saint-François-Xavier de la Montagne. Merci à tous pour leur aide précieuse !

RÉUNIONS DE PRÉPARATION ET DE LANCEMENT

21 septembre 2017
Conseil de secteurs des 8ème et 15ème KM
Quartier de La Montagne

25 septembre 2017
Réunion avec les agents de la ville
Saint-Denis

26 septembre 2017
Réunion du conseil citoyen et du Conseil des Jeunes Dyonisiens (CJD)

ACTIONS DE MOBILISATIONS DE TERRAIN

22 et 23 octobre 2017
Grand Raid

25 octobre 2017
Bibliothèque intercommunale
Alain Lorraine - La Source

28 octobre 2017
Fête de l'oignon
La Montagne 15e

LANCEMENT DE LA CONCERTATION DU 25 SEPTEMBRE 2017

La rencontre de lancement a réuni une centaine de personnes à la Montagne. Après une présentation détaillée du projet par Mikael Nacivet, chef de projet à la CINOR et par les représentants des bureaux d'études EGIS et BIOTOPE, un représentant de la Région Réunion a fait le point de l'avancée du projet de réseau régional de transport guidé (RRTG) qui doit se connecter avec les deux lignes de téléphériques envisagées.
Au cours d'un premier échange avec les personnalités présentes et le public, des sujets ont été abordés, comme l'intermodalité, les impacts visuels et sonores du projet, la préservation et la valorisation du patrimoine de la Montagne, les tarifs, le coût du projet et son financement.
La discussion, animée par le cabinet La Suite dans les Idées, a été riche concernant les moyens d'associer les jeunes et toute la population à la concertation. L'agence Facto a présenté les outils de communication mis à la disposition de l'opération. Le cabinet Run Concept a présenté l'équipe dédiée à la mobilisation et le calendrier des premières actions envisagées et Patrice Chaffre, directeur de la Démocratie participative de la Ville de Sain-Denis a présenté le dispositif de mobilisation des agents de la Ville pour relayer la démarche. Enfin, des représentants d'associations et une commerçante ont proposé d'être eux aussi des relais.

LES TROIS RENCONTRES DE PROXIMITÉ

9 octobre 2017
Réunion publique de Proximité
Mairie annexe de Bellepierre

12 octobre 2017
Réunion publique de Proximité
Salle ESE, La Montagne 8e

31 octobre 2017
Réunion publique de Proximité
Saint-Bernard, La Montagne 15e

LES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE (ANALYSE QUANTITATIVE)

1139 CONTRIBUTIONS ONT ÉTÉ ANALYSÉES

Avis contenus dans les verbatims et registres : 322 (28,27%)
Réponses questionnaire : 817 (71,71%)

Cette concertation a permis de recueillir 421 adresses mail et 449 numéros de téléphone portables de personnes qui souhaitent continuer à être informées des suites du projet. Ces coordonnées ont fait l'objet d'un traitement conforme aux recommandations de la Commission bationale Informatique et Libertés.

Méthode d'analyse

1/ Compilation et extraction des avis/contributions/ propositions/questions

2/ Indexation et classement par thème et sous-thèmes

3/ Traitement statistique

4/Analyse intermédiaire : validation de la grille d'analyse

5/ Rédaction de l'analyse

6/Restitution de l'analyse finale

Questionnaire diffusé sur internet et dans les lieux publics

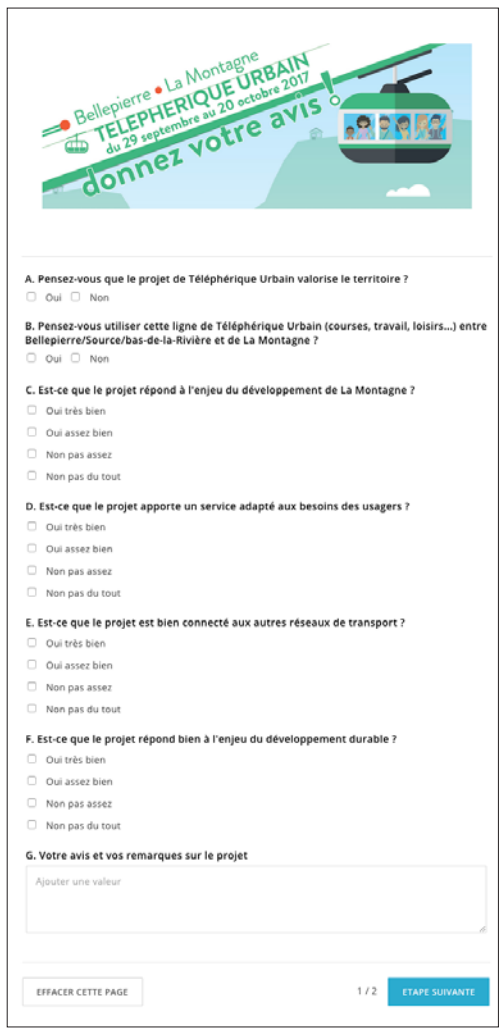

LES RÉPONSES SUR LE PROJET (817 RÉPONSES)

Pensez-vous que le projet de Téléphérique Urbain valorise le territoire ?

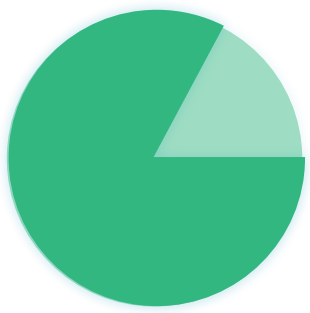

OUI (89,95%)

NON (10,05%)

Pensez-vous utiliser le Téléphérique Urbain (courses, travail, loisirs...) ?

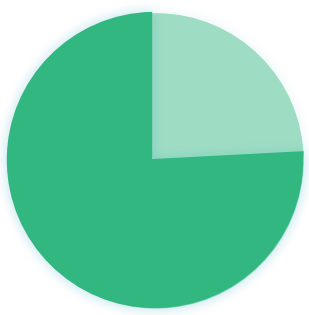

OUI (77,78%)

NON (22,22%)

LES ENJEUX ABORDÉS (ANALYSE QUALITATIVE)

LES 5 GRANDS ENJEUX MIS EN AVANT PAR LES PERSONNES INTERROGÉES

L'enjeu d'opportunité

L'enjeux d'intermodabilité

Les enjeux de service

Les enjeux environnementaux

Les enjeux de territoire

1 OPPORTUNITÉ

Les principaux sujets traités

> Il y a d'autres projets à financer

> Aspect irréaliste, injustifié

> Coût/Financement: mode économique ≠ trop couteux

C'EST VOUS QUI LE DITES

Yves
Une desserte par téléphérique ne sera pas suffisante pour désengorger les routes

Damien
C'est un projet qui devait être fait depuis longtemps.

Pascal
Il y a d'autres aménagement à faire ! Le coût risque de nous tomber dessus aussi !

Fabrice
Cela va permettre un moyen de transport efficace, rapide et plus sûr que la voiture;

Marie
Ne pas stopper ! Continuez jusqu'à la fin !

2 INTERMODALITÉ

Les principaux sujets traités

> Interconnextion avec le réseau bus

C'EST VOUS QUI LE DITES

Marie
Il est important que des navettes fréquentes circulent à La Montagne car à quoi sert de prendre un téléphérique s'il faut prendre avant sa voiture pour y accéder.

Fabrice
Projet interessant, s'il s'agit d'une première tranche; dans le cas contraire, il ne présente pas d'interêt car il oblige les usagers à multiplier les correspondances.

Anne
Ce projet se cantonne au téléphérique et aucune reflexion n'est présenté sur son accessibilité (parking, voie de desserte)

Simon
Très beau projet, il faudra harmoniser avec les autres réseaux de transport pour que cela soit vraiment efficace.

3 SERVICES
Les principaux sujets traités

> Le type de cabine, sa capacité et sa fréquence de passage

C'EST VOUS QUI LE DITES

Daniel
Bien mais est-ce que l'entretien sera au rendez-vous?

Anthony
Ça pourrait libérer les routes et avec la vue en plus magnifique pour les touristes, ce sera top !

Lucas
J'espère qu'un trajet téléphérique sera abordable.

Anthony
De la musique à l'intérieur des cabines !

David
Il me semble très important de prévoir la plus grande capacité possible pour fluidifier les déplacements aux heures de forte affluence

Anthony
Avec des horaires souples de nuit !

4 ENVIRONNEMENT
Les principaux sujets traités

> La place du véhicule dans la ville

> Paysage, esthétique, pollution visuelle (craintes)

C'EST VOUS QUI LE DITES

Sylvie
Le téléphérique sera-t-il alimenté par des énergies renouvelables? Energie verte !

Damien
Il faut diminuer l'utilisation des véhicules, trop de bouchons. Bon projet !

David
Moyen moderne qui necessite une transaction

Tony
Habitant rue Bertin, je crains les nuisances sonores du projet téléphérique

David
Faire attention aux oiseaux, les prendre en compte

5 TERRITOIRE
Les principaux sujets traités

> Développement touristique, économique et urbain

C'EST VOUS QUI LE DITES

Jean
Je comprends les inquiétudes des riverains du chemin de la Vigie

Laurent
Il serait interessant de créer des boutiques et magasins au niveau du bas de la rivière, petite île, La Montagne ...

Sylvie
Ce sera un vecteur de développement et de désenclavement pour La Montagne, mais ce développement devra être maîtrisé

Laurent
On pourrait former des jeunes afin qu'ils deviennent guides touristiques

Sylvie
Attraction touristique comme dans certaines villes étrangères

ANALYSE DES CONTENUS RECUEILLIS

MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE QUALITATIVE

La méthode d'analyse repose sur cet engagement pris par le maître d'ouvrage d'un traitement individualisé de chaque proposition ou idée -que nous dénommons des "contributions" au projet.

Cette méthode se déroule en cinq étapes :

> un premier travail de compilation des différentes sources puis d'extraction, au sein des éléments traités, de ce qui peut faire l'objet de « contributions ». Nous essayons de reprendre les éléments d'argumentations mais éliminons les commentaires non argumentés (simples encouragements ou critiques peu étayées) ;

> La deuxième étape consiste à réaliser une indexation, c'est-à-dire à classer par thème et sous-thèmes chacune de ces contributions. Lorsqu'une contribution peut être classée à deux ou trois endroits différents, elle est donc doublée ou triplée. Nous avons dès lors traité 696 lignes d'indexation, ce qui permet de regrouper les contributions par paquet, au sein desquels peuvent se retrouver des points de vue contradictoires sur un même sujet ;

> La troisième étape est celle dite du « langage commun » que nous soumettons systématiquement au maître d'ouvrage.

Pour cette concertation, quatre enjeux se sont dégagés et ont permis de présenter le projet de téléphérique de la CINOR : enjeu de territoire, enjeu de service, enjeu d'intermodalité, enjeu environnemental. L'enjeu d'opportunité (en y intégrant les enjeux financiers et de gouvernance…) a été ajouté pour couvrir la quasi-totalité des avis dans cette analyse. Puis, nous avons proposé, en fonction du corpus traité, des sous-thèmes associés à ces cinq enjeux. L'ensemble a été soumis au maître d'ouvrage pour parvenir à un document lisible décliné selon une grille d'analyse d'une cinquantaine de thèmes ;

> La quatrième étape repose sur un travail statistique qui doit permettre de comprendre de quoi il a été le plus question dans cette concertation, sans pour autant perdre les points de vue marginaux et émergents. Ce travail permet de réaliser un classement du sujet le plus discuté au sujet le moins traité.

> La cinquième étape est celle de la rédaction de l'analyse qualitative, en l'illustrant d'exemples de verbatim. Cette dernière étape est destinée à illustrer la présentation de cette analyse lors du Conseil communautaire et de la séance publique de restitution puis dans le document de bilan de la concertation préalable.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans la logique de l'analyse des résultats du questionnaire, les contributions les plus nombreuses portent sur l'intermodalité. L'enjeu environnemental a été peu discuté.

ANALYSE SELON ENJEUX	696	%
Environnement et développement durable	76	10,92
Territoire	131	18,82
Service	134	19,25
Opportunité	172	24,71
Intermodalité	183	26,29

L'enjeu d'opportunité

Concernant d'abord l'enjeu d'opportunité, beaucoup de messages et de contributions saluent la qualité du projet et son caractère innovant et porteur pour la Ville et pour la Réunion. Certains s'étonnent que cela arrive tard ou craignent que cela ne se réalise jamais. Au-delà de ceux qui rejettent le projet, les principales critiques portent sur le coût du projet et estiment qu'il y a d'autres priorités.

OPPORTUNITÉ	172	%
Projet innovant, vitrine	12	6,98
D'autres priorités d'abord	15	8,72
Projet irréaliste, insuffisant, injustifié	16	9,30
Coût	17	9,88
Bon Projet	66	38,37
Autres	46	26,74

L'enjeu de l'intermodalité

Sur le thème de l'intermodalité, les contributions se partagent entre celles qui traitent de l'intermodalité avec le bus et celles, qui restent les plus nombreuses, qui parlent de l'intermodalité avec la voiture. Au-delà des automobilistes qui peuvent voir le téléphérique comme un moyen de fluidifier la circulation, nombreux sont ceux qui pensent emprunter le téléphérique en laissant leur véhicule en station, dans des parkings relais.

L'interconnexion avec le réseau bus est un sujet de préoccupation, les répondants considérant que la rupture de charge du téléphérique au bus ou inversement peut être source de désagrément, de retard… dès lors qu'ils estiment que le réseau existant devra être amélioré et renforcé. L'idée de navettes desservant les différents quartiers de la Montagne est évoquée.

ANALYSE DES CONTENUS RECUEILLIS

ANALYSE DES RÉSULTATS

Le remplacement pur et simple du trajet des deux lignes Citalis dans les rampes par le téléphérique est facteur d'interrogations.

INTERMODALITÉ	183	18,82
Réseau bus à améliorer, à renforcer	26	14,21
Interconnexion avec le réseau bus	29	15,85
Diminuer, fluidifier la circulation automobile	33	18,03
Stationnement, parking relais	46	25,14
Autres	49	26,78

Une idée originale ou émergente sur cet enjeu : **un parking de covoiturage à la Montagne**

L'enjeu des services

Concernant les services que pourrait offrir cette ligne de téléphérique urbain, le débat s'est concentré, à partir du choix donné entre deux types de cabines, sur leurs capacités, leurs niveaux de confort et surtout sur les fréquences envisagées. Des propositions ont été faites aussi pour réserver des cabines aux personnes à mobilité réduite et pour que les horaires du téléphérique soit plus étendus que celui du réseau Citalis actuel. Les autres sujets de préoccupation ont porté sur le prix du ticket ou de l'abonnement, et sur la sécurité des personnes et celle de l'infrastructure (résistance aux vents en particulier).

SERVICES	134	%
Sécurité, incivilités	12	8,96
Sécurité de l'infrastructure	13	9,70
Prix du ticket, de l'abonnement	15	11,19
Capacité et confort des cabines	23	17,16
Fréquences, horaires du téléphérique	32	23,88
Autres	39	29,10

Une idée originale ou émergente sur cet enjeu : **la diffusion de musique dans les cabines**

L'enjeu de territoire

Les contributeurs ont bien mesuré l'enjeu de développement que représente le téléphérique pour le territoire de la Montagne, enjeu de développement économique et touristique d'abord, enjeu de développement urbain, de désenclavement ensuite. Beaucoup attendent aussi une meilleure desserte d'un certain nombre d'équipements en bas de la ville (CHU, lycée de Bellepierre…). Certains imaginent les activités et les emplois que cette infrastructure de transport pourrait générer. Mais, sur cet enjeu, beaucoup de réflexions portent sur la nécessité de prolonger le tracé vers les autres secteurs de La Montagne, mais aussi vers le reste de la Ville…

Ce sujet rejoint la préoccupation, évoquée sur l'enjeu d'intermodalité, d'éviter de trop nombreuses ruptures de charge. D'autres préoccupations plus localisées s'expriment autour de l'aménagement des stations et de l'organisation des rabattements, en particulier dans le secteur de la Vigie, et attirent l'attention sur le risque de congestion à ce niveau.

TERRITOIRE	131	%
Amélioration de la desserte	13	9,92
Emploi, activités à créer	14	10,69
Développement urbain, désenclavement	16	12,21
Developpement économique, touristique	24	18,32
Tracé à prolonger, à revoir	29	22,14
Autres	35	26,72

Une idée originale ou émergente sur cet enjeu : **promouvoir les producteurs locaux dans les stations**

L'enjeu de l'environnement et du développement durable

L'enjeu environnemental a été l'enjeu le moins traité par les différents contributeurs. L'impact visuel et le survol est le thème le plus critique, avec des points de vigilance sur la faune et la flore. Mais la grande majorité des points de vue salue le projet comme une alternative à la voiture, capable de lutter contre pollution. Toujours en lien avec l'intermodalité, la préoccupation du développement durable s'est exprimée à partir de réflexions intéressantes sur la nécessaire cohérence de la politique des transports, mais aussi sur le type d'énergie utilisée.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	76	%
Alternative à la voiture	10	13,16
Pollution, qualité de l'air	10	13,16
Cohérence de la politique de transport	11	14,47
Impact visuel/survol	16	21,05
Autres	29	38,16

Une idée originale ou émergente sur cet enjeu : **l'utilisation du téléphérique pour le transport de fret.**

En conclusion, le projet est bien accepté et semble répondre à un besoin face à la congestion de routes et au développement du secteur de la Montagne. Des précisions doivent encore être apportées sur son articulation avec le réseau bus existant ou sur l'aménagement de la station de La Vigie/Belvédère comme sur l'impact visuel de cette infrastructure. Comme pour la ligne 1, c'est le coût du projet qui est posé de nouveau.

LES ENGAGEMENTS DE LA CINOR

ENGAGEMENT N°1

La Cinor s'engage à réaliser cette deuxième ligne sur **un tracé d'une longueur de 1,2 km et comprenant deux stations afin de maintenir le projet dans une enveloppe financière de travaux de 30 milions d'euros,** avec un plan de financement maîtrisé pour garantir sa réalisation d'ici 2021.

ENGAGEMENT N°2

La Cinor s'engage à intégrer ce projet au réseau de transport public existant:
-en le connectant au réseau de bus Citalis
-en pratiquant les mêmes tarifs que sur le réseau bus
-en assurant une intermodalité poussée à chaque station avec des horaires coordonnés et des arrêts de bus à proximité immédiate.

Des parkings vélos sécurisés, des aires de co-voiturage et des déposes-minutes seront aménagés sur les deux stations.

ENGAGEMENT N°3

La Cinor s'engage à faire de ce téléphérique une première étape d'un redéploiement des modes de transports et de mobilité sur le territoire de La Montagne et Saint-Bernard afin d'accompagner le développement urbain, économique et humain de ce secteur de la ville.

Ce redéploiement sera accompagné par un comité de voyageurs issus de ce secteur qui sera associé à chaque grande étape d'élaboration du projet.

ENGAGEMENT N°4

La Cinor s'engage à réaliser de nouveaux tronçons pour mieux desservir les autres quartiers de La Montagne dans les prochaines années si cette ligne rencontre du succès.

ENGAGEMENT N°5

La Cinor s'engage à mettre en oeuvre un système de cabines le plus adapté aux besoins :
-une fréquence maximale de 5 minutes entre chaque cabine,
-un temps de trajet de 5 minutes
-une fiabilité technique suffisante pour résister à 100 km/heure de vent.

ENGAGEMENT N°6

La Cinor s'engage en particulier à créer des parkings-relais sécurisés au pied de la station Belvédère-Vigie avec un tarif de stationnement attractif associé au ticket utilisable pour le téléphérique et le bus.

ENGAGEMENT N°7

La Cinor s'engage à améliorer les liaisons entre la station de Bertin/Hôpital et les réseaux de transport public en site propre : le réseau actuel vers le centre-ville de Saint-Denis, celui qui se developpe vers Sainte-Marie, Sainte-Suzanne et l'est de La Réunion et, à terme, le futur réseau de transport régional.

ENGAGEMENT N°8

La Cinor s'engage à encourager le plus possible les modes de transports doux, à améliorer la desserte bus et les moyens de circulation non-polluants (vélo, vélo électrique, marche à pied...) sur les parcours domicile/téléphérique, à encourager les personnes qui accepteront de ne plus utiliser de véhicule individuel, de co-voiturer ou d'utiliser un autre moyen de transport que la voiture, pour réduire la pollution et décongestionner le territoire. Par exemple, un parcours sera identifié et sécurisé pour les personnels du Centre hospitalier universitaire et pour les élèves et enseignants du Lycée Bellepierre.

ENGAGEMENT N°9

La Cinor s'engage, en partenariat avec le Département, la Ville de Saint-Denis et la SODIAC, à améliorer l'accessibilité aux deux stations, en réorganisant la circulation et le stationnement et des services publics, et à les compléter par des commerces et des équipements touristiques.

ENGAGEMENT N°10

La Cinor s'engage à faire de ce téléphérique urbain un atout pour l'activité écoomique en pied de stations et l'emploi, en demandant à l'opérateur de mettre en oeuvre la clause d'insertion pour la phase chantier et de favoriser le recrutement local pour les emplois générés par l'installation (maintenance, accueil, assistance aux voyageurs, ...)

Le mode de gestion du téléphérique urbain va permettre à la CINOR de veiller au respect des engagements de l'opérateur qui sera choisi.

ENGAGEMENT N°11

La Cinor s'engage à associer les habitants, les acteurs économiques, sociaux, éducatifs et environnementaux à chaque étape de l'élaboration du projet.
Outre les actions de communication (site internet, réseaux sociaux, affichage et publication), **un dispositif de concertation** sera mis en place pour assurer le lien permanent entre le maître d'ouvrage, ses partenaires, et la population. **Les données du projet seront mises en ligne au fur et à mesure de l'avancée du projet.**

ENGAGEMENT N°12

La Cinor se conformera à la charte nationale de la participation du public à laquelle elle a décidé d'adhérer en juin 2017. Un comité des partenaires (Ville, Région, Département, Citalis, Rectorat, CHU, Gendarmerie, EDF,...) sera mis en place pour suivre ces engagement.

8 DÉCEMBRE 2017
RÉUNION DE RESTITUTION À LA MONTAGNE

Jean-Pierre MARCHAU
Représentant du Président de la CINOR,
Conseiller communautaire

“Il est important de faire comprendre ce qu’est le transport par câble, qui est différent de téléphériques installés en montagne. Ici, il s’agit bien d’un nouveau mode de déplacement urbain. Il est important de vous rencontrer pour vous expliquer ce que c’est, mais aussi pour comprendre vos attentes et répondre aux questions que vous vous posez.”

“C’est un projet qui ne vise pas à résoudre les problèmes de circulation, mais à résoudre des problèmes liés à certains types de flux, notamment sur les mi-pentes, avec l’opportunité de franchir la ravine en allant beaucoup plus vite et en s’affranchissant de la route. On ne va donc pas résoudre la totalité des problèmes, puisque le problème de la circulation – dans sa globalité – est extrêmement complexe.”

“Cette ligne de téléphérique sera connectée, à la station d’arrivée de Bellepierre à ce transport par voie ferrée envisagé par la Région. Nous devons réfléchir à la connexion avec le transport en site propre de la CINOR et avec ce réseau ferroviaire interurbain. Cela ne marchera que si l’on réussit cette intermodalité, vous l’aurez bien compris. C’est la clé de la réussite de ce transport par câble.”

“Le bilan est très positif, puisque l’on voit que 9 personnes sur 10 approuvent ce projet. Pourtant, cela n’allait pas de soi, parce que le câble urbain n’est pas encore rentré dans les mœurs. Cela nous conforte dans notre choix de desservir les mi-pentes du territoire de la CINOR, par un transport en commun innovant. Nous espérons bien tous vous retrouver dans trois ans pour fêter la mise en service de cette nouvelle ligne.”

Philippe NAILLET
Président de la SODIAC, Vice président de la CINOR
Adjoint au maire de Saint-Denis

“Les réserves foncières sont à la Montagne. Il faut loger les personnes et, bien sûr, il faut faire tout cela de façon intelligente et harmonieuse. Ce que nous faisons aujourd’hui à La Montagne en termes de logement est de la densification. Nous ne sommes pas dans de l’étalement. (...)A partir du moment où l’on loge des gens à La Montagne, la question de la mobilité se pose forcément. En effet, ces personnes-là auront à se déplacer. Aujourd’hui, la RD41 peut-elle être étendue, élargie, pour supporter tout ce développement du trafic ? La réponse est « non ». Alors, quelle est la solution ? Il faut trouver une solution qui soit la moins onéreuse possible. C’est le cas de la solution proposée, qui a fait ses preuves dans d’autres villes.”

“Je tiens à vous rassurer : la SODIAC bâtira des logements, mais elle n’inondera pas La Montagne, tout cela se fera en bonne intelligence. Il y a l’avis de l’élu, qui défend d’abord les Montagnards, avant la SODIAC, ce qui est normal. En outre, il y a le Plan local d’urbanisme, qu’il faut respecter. Donc, ce sera un véritable bénéfice pour le quartier de La Montagne, j’en suis persuadé.”

“La SODIAC ne fait pas seulement du logement social. Elle gère également des commerces et de l’immobilier d’entreprise. Autour des stations, il y a aussi l’enjeu des commerces, des équipements touristiques. Bien sûr, le téléphérique va améliorer les déplacements de ceux qui habitent La Montagne, mais l’enjeu est également économique. Si l’on peut emmener plus de touristes, cela induit un développement économique et des emplois pour La Montagne. C’est ce que la SODIAC essaiera de construire autour de ces stations, dans la concertation.”

21 septembre 2017
Conseil de secteur à La Montagne

25 septembre 2017
Réunion avec les agents de la ville St-Denis

25 septembre 2017
Rencontre de lancement

26 septembre 2017
Réunion du conseil citoyen et du CJD

9 octobre 2017
Réunion publique de proximité à Bellepierre

1
R
à L

Jean-François HOAREAU
Adjoint au maire de Saint-Denis

“Un territoire qui ne se développe pas est condamné à mourir. On est donc obligés de se développer et il faut savoir que La Montagne constitue la réserve foncière de la ville. La ville a opté pour un développement dans l'Est. On a donc beaucoup construit dans l'Est. Or, la ville ne possède pas beaucoup de terrains. Néanmoins, elle en possède à La Montagne. Il est donc normal qu'elle les valorise. D'ailleurs, cela concerne aussi bien la ville que les bailleurs sociaux. Nous avons aussi une population en développement, qui souhaite habiter le quartier de La Montagne.”

Brigitte HOARAU
Adjointe au maire de Saint-Denis

“L'accessibilité sera pleine et entière et concernera toutes les personnes à mobilité réduite : femmes enceintes, parents avec une poussette, personnes en situation de handicap, etc. Toutes ces personnes peuvent être rassurées, puisque ce transport sera accessible à tous.”

Mikael NACIVET
Chef de projet CINOR

“A partir de la concertation, de tout ce qui aura pu émerger, les idées, etc. On va reprendre nos études pour établir un programme plus technique et détaillé. On va travailler sur l'insertion des stations, sur les solutions techniques évoquées, sur les parkings relais, les pôles d'échange bus, l'accueil des vélos, le covoiturage, etc. En 2018, on soumettra toutes ces solutions aux entreprises.”

8 décembre
Rencontre de restitution

2 octobre 2017
éunion publique
de Proximité
.a Montagne 8ème

31 octobre 2017
Réunion publique
de Proximité
à La Montagne 15ème

Novembre
Analyse

REVUE PRESSE

Clicanoo
23/10/2017

ACTUALITÉ > SOCIÉTÉ

Téléphérique Bellepierre – La Montagne : la concertation joue les prolongations

image article

Le projet de ligne téléphérique Bellepierre – La Montagne est en phase de concertation préalable depuis le 30 septembre dernier. Souhaitant recueillir l'avis du plus grand nombre, la Cinor a pris l'initiative de la prolonger jusqu'à la fin du mois alors qu'elle devait s'arrêter le 20 octobre.

La Cinor va actuellement à la rencontre de la population pour informer sur le projet de ligne téléphérique qui va desservir fin 2020 / début 2021 Bellepierre – La Montagne, et pour sensibiliser sur les enjeux d'une concertation publique autour du projet qui a débuté le 30 septembre dernier.

A ce jour, l'intercommunalité du Nord a organisé deux réunions publiques (les 9 et 12 octobre respectivement à Bellepierre et à La Montagne) qui ont attiré plus de 230 personnes. Avec le soutien de la Ville de Saint-Denis et de partenaires, elle a sillonné les artères principales des quartiers directement concernés (Bellepierre, La Source, Bas de La Rivière et La Montagne) et elle a animé des rencontres de proximité dans des établissements comme le lycée professionnel Saint-François Xavier. Ce sont également près de 600 questionnaires qu'elle a collectés depuis le début de la concertation, avec le soutien des conseils de secteurs et des agents de la Ville de Saint-Denis, et qu'elle commence à analyser actuellement.

Pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer sur le projet, la Cinor a récemment décidé de prolonger la période de concertation jusqu'au 31 octobre. Celle-ci devait initialement prendre fin le 20 octobre, et ce, alors que des événements qui mobilisent un très large public ont lieu ces jours-ci, dans des quartiers directement concernés par le projet. Il y a d'abord le Grand Raid. Le stade de La Redoute a connu une forte affluence ce week-end et a été, une nouvelle fois, le théâtre de belles émotions et d'animations. La Cinor y a tenu son traditionnel stand de sensibilisation aux gestes du tri. L'équipe en place en a profité pour installer une exposition éphémère sur le projet et pour élargir les discussions avec ceux qui se sont rendus sur son stand, sur la nouvelle ligne de transport par câbles aériens. Il y aura ensuite la Semaine Créole. L'événement prendra place dans de nombreux lieux du chef-lieu cette semaine, comme à la Bibliothèque intercommunale Alain Lorraine où une animation autour du Téléphérique s'y greffera mercredi.

En donnant leur avis durant la phase de concertation, les Réunionnais peuvent devenir acteurs du projet. Actuellement au stade de fin d'études préalables, il peut en effet encore évoluer et mieux répondre à leurs attentes, notamment des Dionysiens habitant les zones desservies par la ligne et alentours, ainsi que les usagers des transports collectifs. La concertation préalable en cours applique les règles de la Charte de la participation du public à laquelle la Cinor a adhéré. Parmi les outils mis en place, une exposition se tient depuis le début de la concertation dans les mairies annexes de La Montagne et de Bellepierre, en mairie principale, au siège de la Cinor et au CHU. Des dépliants sont à disposition dans de nombreux lieux qui accueillent le public, ils contiennent un questionnaire à remplir et à renvoyer par La Poste sans affranchir (coupon T). Un site Internet est dédié au projet : http://telepherique-urbain.cinor.org, avec ce même questionnaire à disposition. Les Dionysiens, et plus largement l'ensemble des Réunionnais, ont ainsi plusieurs moyens de s'informer et de s'exprimer sur la nouvelle ligne du projet de transports par câble porté par la Cinor, le tout 1er d'outre-mer à se concrétiser, et de s'y impliquer.

Les résultats de la concertation seront rendus publics lors d'une nouvelle grande réunion, prévue le jeudi 7 décembre à La Montagne. Pour rappel, la concertation de la première ligne (Chaudron Bois-de-Nèfles - Moufia) a fait allègrement évoluer le projet initial. Il est ressorti de la phase de concertation avec une station en moins, un investissement revu à la baisse et une plus forte limitation du survol de propriétés.

IMAZPRESS
09/12/2017

[CINOR] Téléphérique urbain

Le deuxième ligne Bellepierre-La Montagne plébiscitée

Publié le Samedi 09 Décembre 2017 à 18H00 / Actualisé le Samedi 09 Décembre 2017 à 18H58

La phase de concertation préalable à propos du projet de téléphérique urbain Bellepierre-La Montagne se tenait du 29 septembre au 31 octobre 2017. Près de 1.200 avis étaient collectés. Un cabinet-conseil spécialisé les classaient et les analysaient. Ils étaient restitués lors d'une réunion publique organisée ce vendredi 8 décembre à La Montagne. Environ 80 personnes étaient présentes. Selon la Communauté intercommunale du Nord (CINOR), 90 % des participants plébisciteraient cette deuxième ligne. Nous publions ci-après son communiqué.

La CINOR vient de dresser le bilan de la concertation préalable du projet de ligne téléphérique Bellepierre – La Montagne, qui s'est déroulée du 29 septembre au 31 octobre. Au cours de cette période de concertation, la CINOR, avec le concours de la Ville de Saint-Denis et de partenaires, a organisé de nombreuses actions pour informer et recueillir les avis sur le projet.

Une exposition permanente s'est tenue sur six sites d'accueil du public, trois réunions publiques ont été organisées en présence de 50 à 130 personnes, des animations se sont greffées aux événements grand public comme la Semaine créole et le Grand Raid, un site Internet dédié au projet et une page Facebook ont permis de se renseigner et de s'exprimer, des questionnaires ont été distribués au cœur des quartiers directement concernés.

Avec la mise en place de ce dispositif, la CINOR a recueilli 1 139 avis et contributions. Ces données, qui ont été classées et analysées par un cabinet-conseil spécialisé, ont conforté les élus communautaires dans ce projet de deuxième ligne de téléphérique. Le projet est globalement approuvé : 90 % des répondants considèrent que le téléphérique valorise le territoire et ils sont 77 % à vouloir l'utiliser.

Beaucoup de remarques ont salué la qualité du projet, le caractère innovant et porteur pour la Ville de Saint-Denis et pour La Réunion. Quant aux principales critiques, elles portent essentiellement sur le coût du projet et sur l'idée qu'il y aurait d'autres priorités.

Nombreux sont ceux qui pensent emprunter le téléphérique en laissant leur véhicule en station, dans des parkings-relais. Ils sont aussi nombreux à estimer que le réseau actuel de bus devra être amélioré et renforcé. L'idée de navettes desservant les différents quartiers de La Montagne est évoquée, celle de prolonger le tracé de la ligne également.

Les contributeurs ont bien mesuré l'enjeu de développement que représente le téléphérique pour les quartiers de La Montagne, enjeu de développement économique et touristique d'abord, enjeu de développement urbain et de désenclavement ensuite. Certains imaginent les activités et les emplois que cette infrastructure de transport pourrait générer.

La CINOR a pris en considération ces différents retours et lors de la réunion publique de clôture de ce vendredi, a présenté 12 engagements dont notamment :

• Maintenir le projet dans une enveloppe financière de travaux de 30 millions d'euros, avec un plan de financement maîtrisé pour garantir sa réalisation d'ici 2021.

• Concrétiser le projet pour un temps de trajet de 5 minutes et une fréquence maximale de 5 minutes entre chaque départ de cabine.

• Pratiquer les mêmes tarifs que sur le réseau bus ; des horaires coordonnés ; et des arrêts de bus, des parkings vélos sécurisés, des aires de co-voiturage et des déposes-minutes à proximité immédiate des deux stations.

• Installer un parking-relais sécurisé au pied de la station Belvédère-La Vigie, avec un tarif de stationnement attractif associé au ticket utilisable pour le téléphérique et le bus.

• Mettre en place un Comité de voyageurs à La Montagne pour suivre et participer au redéploiement des modes de transports et de mobilité dans ce secteur

• En fonction du succès de cette ligne, mettre à l'étude une extension de la ligne visant à desservir d'autres quartiers de La Montagne.

La concertation préalable terminée, la CINOR va reprendre les études de programme avec le groupement EGIS RAIL. A partir des données résultant de la concertation, ils vont élaborer le programme technique et fonctionnel du téléphérique en vue de soumettre courant 2018 le cahier des charges aux entreprises, et donc de lancer la procédure d'appel d'offres. Le premier coup de pioche pour la réalisation de cette deuxième ligne de téléphérique urbain est envisagé fin 2019.

Zinfos 974
09/12/2017

Communiqué

La Cinor réalise le 1er réseau de lignes de téléphériques urbains de France

Samedi 9 Décembre 2017 - 11:42

90 % des participants à la concertation préalable plébiscitent le projet de la 2ème ligne Bellepierre – La Montagne.

Le projet de téléphérique urbain Bellepierre - La Montagne était en phase de concertation préalable du 29 septembre au 31 octobre. Au cours de cette période, près de 1 200 avis ont été collectés.

0 J'aime Tweet

Après avoir été classés et analysés par un cabinet-conseil spécialisé, ils ont été restitués lors d'une réunion publique organisée ce vendredi 8 décembre à La Montagne. Environ 80 personnes étaient présentes.

La CINOR vient de dresser le bilan de la concertation préalable du projet de ligne téléphérique Bellepierre – La Montagne, qui s'est déroulée du 29 septembre au 31 octobre.

Au cours de cette période de concertation, la CINOR, avec le concours de la Ville de Saint-Denis et de partenaires, a organisé de nombreuses actions pour informer et recueillir les avis sur le projet.

Une exposition permanente s'est tenue sur six sites d'accueil du public, trois réunions publiques ont été organisées en présence de 50 à 130 personnes, des animations se sont greffées aux événements grand public comme la Semaine créole et le Grand Raid, un site Internet dédié au projet et une page Facebook ont permis de se renseigner et de s'exprimer, des questionnaires ont été distribués au cœur des quartiers directement concernés.

Avec la mise en place de ce dispositif, la CINOR a recueilli 1.139 avis et contributions. Ces données, qui ont été classées et analysées par un cabinet-conseil spécialisé, ont conforté les élus communautaires dans ce projet de deuxième ligne de téléphérique. Le projet est globalement approuvé : 90 % des répondants considèrent que le téléphérique valorise le territoire et ils sont 77 % à vouloir l'utiliser.

Beaucoup de remarques ont salué la qualité du projet, le caractère innovant et porteur pour la Ville de Saint-Denis et pour La Réunion. Quant aux principales critiques, elles portent essentiellement sur le coût du projet et sur l'idée qu'il y aurait d'autres priorités.

Nombreux sont ceux qui pensent emprunter le téléphérique en laissant leur véhicule en station, dans des parkings-relais. Ils sont aussi nombreux à estimer que le réseau actuel de bus devra être amélioré et renforcé. L'idée de navettes desservant les différents quartiers de La Montagne est évoquée, celle de prolonger le tracé de la ligne également.

Les contributeurs ont bien mesuré l'enjeu de développement que représente le téléphérique pour les quartiers de La Montagne, enjeu de développement économique et touristique d'abord, enjeu de développement urbain et de désenclavement ensuite. Certains imaginent les activités et les emplois que cette infrastructure de transport pourrait générer.

La CINOR a pris en considération ces différents retours et lors de la réunion publique de clôture de ce vendredi, a présenté 12 engagements dont notamment :

Maintenir le projet dans une enveloppe financière de travaux de 30 millions d'euros, avec un plan de financement maîtrisé pour garantir sa réalisation d'ici 2021.

Concrétiser le projet pour un temps de trajet de 5 minutes et une fréquence maximale de 5 minutes entre chaque départ de cabine.

Pratiquer les mêmes tarifs que sur le réseau bus ; des horaires coordonnés ; et des arrêts de bus, des parkings vélos sécurisés, des aires de co-voiturage et des déposes-minutes à proximité immédiate des deux stations.

Installer un parking-relais sécurisé au pied de la station Belvédère-La Vigie, avec un tarif de stationnement attractif associé au ticket utilisable pour le téléphérique et le bus.

Mettre en place un Comité de voyageurs à La Montagne pour suivre et participer au redéploiement des modes de transports et de mobilité dans ce secteur.

En fonction du succès de cette ligne, mettre à l'étude une extension de la ligne visant à desservir d'autres quartiers de La Montagne.

La concertation préalable terminée, la CINOR va reprendre les études de programme avec le groupement EGIS RAIL. A partir des données résultant de la concertation, ils vont élaborer le programme technique et fonctionnel du téléphérique en vue de soumettre courant 2018 le cahier des charges aux entreprises, et donc de lancer la procédure d'appel d'offres. Le premier coup de pioche pour la réalisation de cette deuxième ligne de téléphérique urbain est envisagé fin 2019.

Le Journal de l'Ile
23/09/2017

Le Journal de l'île • Samedi 23 septembre 2017 — LA RÉUNION 17

FAITS DIVERS POLITIQUE ÉCONOMIE SOCIÉTÉ CULTURE JOURNAL DES COMMUNES FORUM

Vers les moyens de transport alternatifs

SAINT-DENIS. Afin de désengorger les rues de plus en plus encombrées du centre-ville de Saint-Denis, la municipalité s'est fixée une feuille de route avec plusieurs projets : création d'escalators et de téléphériques, accès simplifié aux bus, développement d'un plan vélo...

"*Parce qu'une ville embouteillée est une ville qui se meurt*", selon le maire Gilbert Annette, un plan de désengorgement des routes est actuellement sur les rails dans le chef-lieu. Pour l'édile de Saint-Denis, le changement ne peut se faire sans la coopération de la population dionysienne au quotidien. Au tout-voiture, notamment sur des petits trajets, il préconise ainsi des moyens de transport plus doux comme le vélo, la trottinette, et même la marche à pied, plus économiques et respectueux de la nature. Pour encourager les Dionysiens à aller vers cette démarche citoyenne, la ville étudie la faisabilité d'un plan vélo avec un aménagement de couloirs qui lui serait dédié.

Dans le but de faciliter les déplacements des personnes sur les secteurs à forts dénivelés et les encourager à marcher, elle envisage également d'installer des escalators urbains sur des endroits bien ciblés. Ces installations s'apparenteraient à l'ascenseur panoramique reliant le Bas de la Rivière au centre-ville, qu'empruntent chaque jour entre 5 et 8 000 personnes. Une étude est justement en cours sur le secteur du Moufia pour relier la zone de la bibliothèque Alain-Peters au boulevard Mahatma-Gandhi situé en amont. Une deuxième étude devrait porter sur le secteur de Bellepierre pour relier le quartier à celui de la Source.

Le maire Gilbert Annette veut populariser les véhicules alternatifs dans le chef-lieu.

PRIORITÉ AUX TRANSPORTS EN COMMUN

Par ailleurs, un réseau de téléphérique urbain permettra aux Dionysiens de se déplacer autrement. La première ligne reliera Bois de Nèfles, le Moufia et le Chaudron en seulement 15 minutes et verra le jour en 2019.

Enfin, un effort particulier sera fait concernant l'accessibilité des transports en commun, pour inciter davantage la population à y avoir recours. Déjà, les seniors et les jeunes Dionysiens de 11 à 18 ans peuvent circuler gratuitement sur le réseau Citalis. Mais la ville veut aller plus loin en développant les TCSP (*les voies réservées aux bus*) et en privilégiant les transports en commun dans les rues mixtes. Aux feux tricolores, les bus seront favorisés et passeront plus vite par exemple.

"*Le TCSP est la colonne vertébrale de la ville, car plus il y a d'embouteillages et plus on a besoin de bus*, assure Gilbert Annette. *En toute logique, notre stratégie consiste donc à le développer.*"

Mais la résorption des embouteillages passe aussi par un réaménagement des routes. Le projet NLO (*nouvelle entrée ouest*) a été pensé, dit-on, pour accueillir le flot de voitures en provenance de la nouvelle route du littoral, tout en préservant l'esprit "piéton" du Barachois, avec son bassin, ses allées et ses espaces boisés. Porté par la ville de Saint-Denis en coopération avec l'Etat, la Région le Département et la Cinor, le budget s'élève à 400 millions d'euros. Le premier tronçon devrait être livré en 2020, soit deux ans avant l'ouverture estimée de la NRL.

N.T.

Une vue aérienne de ce que sera le Barachois, selon le projet NLO.

TRACÉ DU PREMIER RÉSEAU DE TÉLÉPHÉRIQUES URBAINS DE FRANCE

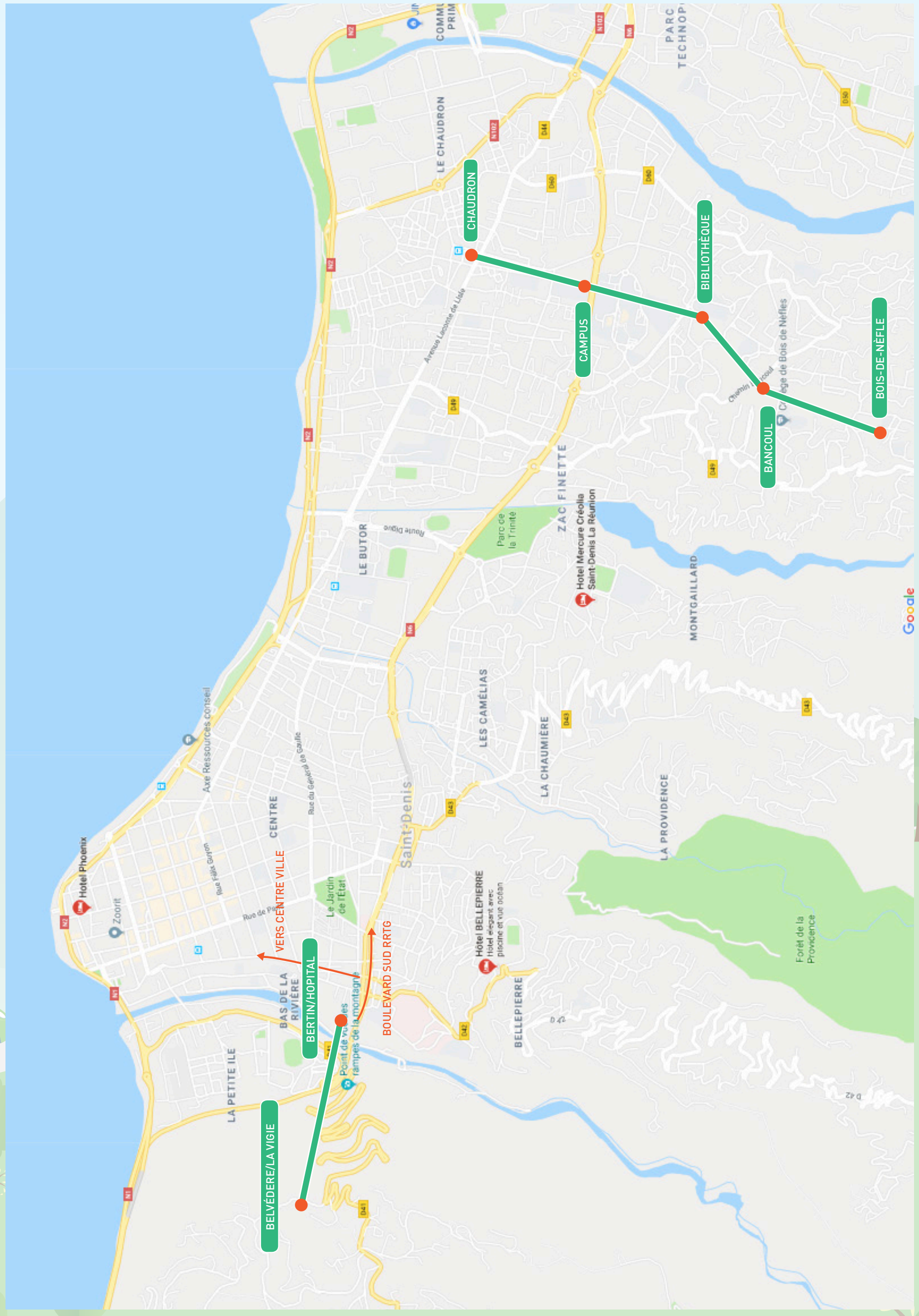

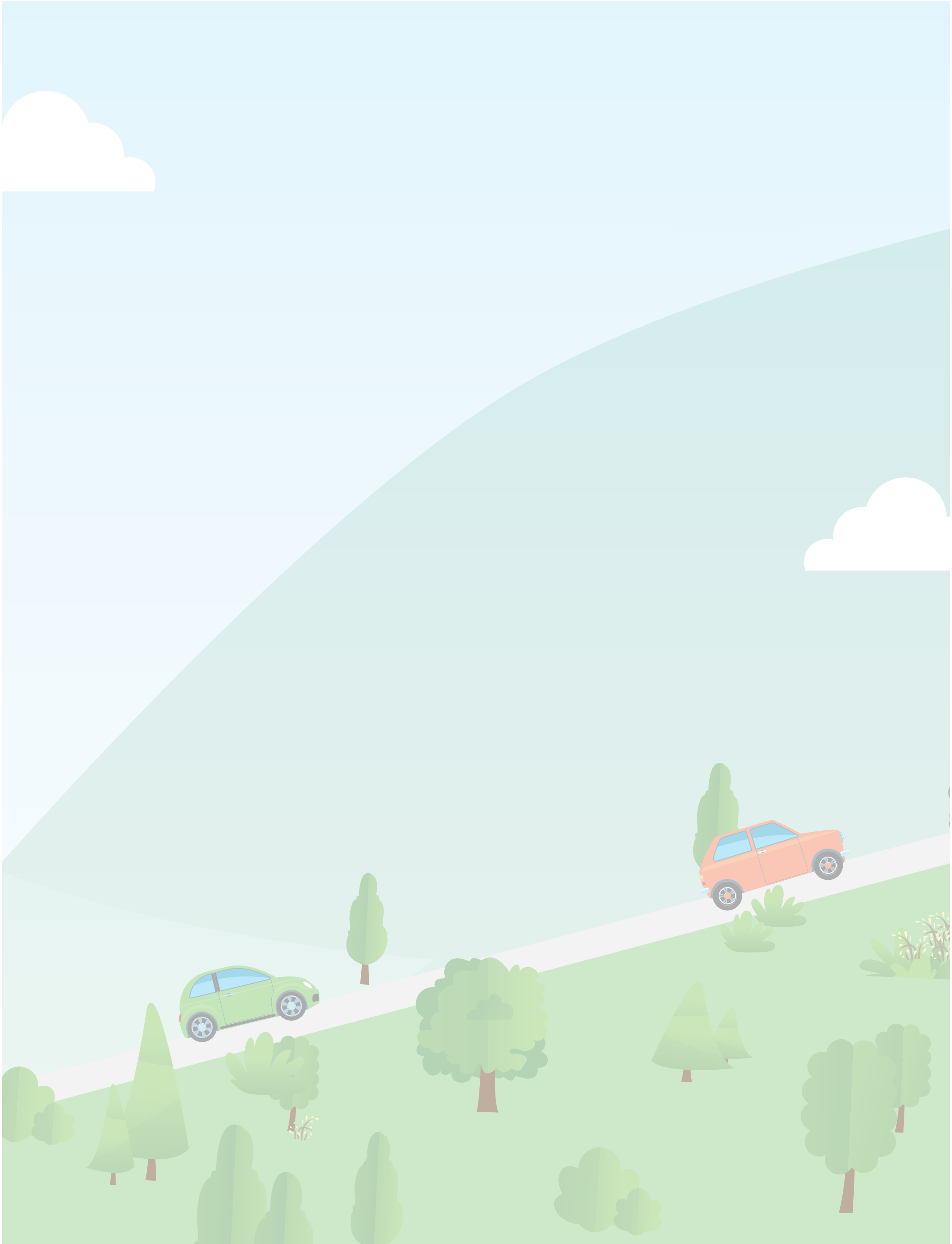

CINOR